RELATIONS INDUSTRIE-COMMERCE ET CONCURRENCE IMPARFAITE : LE CAS DU MANAGEMENT D'UNE GRANDE SURFACE ALIMENTAIRE SOUS LA LOI CHATEL

MEVEL Olivier, LERAY Ivan

Article-communication à un colloque (18 pages)

2ème journée de recherche, relations entre industrie et grande distribution alimentaire, jeudi 2 avril 2009, Montpellier

2009

Dans l'attente de l'autorisation de le reproduire et de le diffuser directement sur le site de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, ce document peut être téléchargé à partir du lien ci-après :

http://colloquemontpellier.free.fr/comindus/comindus/communications/Com_Mevel_2009.pdf

Résumé

Cette communication aborde la question des relations industrie-commerce en s'attachant, d'une part, à mesurer l'impact du dispositif réglementaire et relatif à l'application de la Loi Châtel sur les acteurs au travers de l'étude de cas spécifique d'une grande surface alimentaire (GSA) de type hypermarché, et d'autre part, en interprétant le cas au prisme d'une situation de concurrence imparfaite. Pour ce faire, le cas présenté dans une première partie traite du suivi de l'évolution des marges et des prix d'un hypermarché installé au cœur d'un pôle commercial régional, sur la période 2006-2008. Cette analyse longitudinale permet de dégager les principales évolutions rencontrées par ce magasin depuis l'entrée en application de la Loi Châtel. Il ressort ainsi que les relations entre industriels et distributeurs sont traversées par un phénomène dual : une concentration stratégique durable du canal qui a conduit à la confirmation d'une structure de marché, que nous qualifions d'oligopole bilatéral à frange non concurrentielle, qui est consubstantielle à une hausse générale du prix des produits de détail. Cette interprétation est discutée dans une seconde partie, et donne à penser que le cadre législatif de la relation industrie-commerce va encore subir des évolutions majeures avant que les consommateurs ne puissent assister à une vraie décrue sur le front des prix. Dans le secteur des produits laitiers enfin, les transmissions de prix sont contrôlées, en raison des quotas de production, des prix d'intervention et des accords sur le prix du lait. Au delà des fluctuations saisonnières des prix de production qui ne se répercutent pas sur les prix de consommation, on observe une divergence depuis 2001 entre une baisse tendancielle des prix de production et à l'inverse une hausse tendancielle des prix de consommation.